

BULLETIN D'ADHESION Année 2022/2023

GROUPE : ▪ 4-5 ans ▪ 6-9 ans ▪ 10 ans et + ou compétiteurs ▪ Bodykaraté

Nom / Prénom de l'adhérent :

né(e) le Nationalité

Nom du représentant légal :

Profession:

Adresse

Code postal Ville

Tél.

E-mail (**en majuscule**)

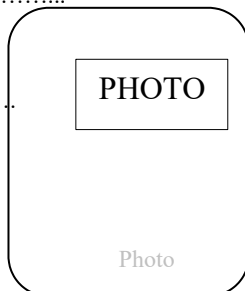
En cas d'accident, prévenir M tél.

J'autorise l'association à publier et à utiliser les photos et vidéos où figure mon enfant ou moi-même dans le cadre des actions promotionnelles et pour le site Internet du NPKC.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

A le

Lu et approuvé Signature



Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs :

Je soussigné(e), Mme/M. autorise mon enfant

..... à pratiquer le karaté au NPKC et à participer aux manifestations de la saison **2022/2023** organisées par l'association et la Fédération Française de karaté.

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la saison sportive ou les manifestations.

Fait à le

Signature

Partie réservée à l'administration du NPKC

N° chèques	Montants des chèques	Montant cotisations	Cert. Médical	Espèces
		▪ 4-5 ans : 220 € (1 cours/semaine + activités) ▪ 6-9 ans : 255 € (2 cours/semaine + activités) ▪ + 10 ans ou 6-10 ans compétiteurs : 275 € (3 cours/semaine + compétitions + activités) ▪ Body: 205 € (1 cours/semaine)		

Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur, certifié que ne présente aucune contre-indication à la pratique du karaté en club et en compétition.

Signature

Date

Cachet du médecin

Cachet du médecin

Règlement intérieur

Article 1 : Inscription

Pour être valable toute inscription doit comporter : la fiche d'adhésion remplie ainsi que ses annexes (autorisation parentale, certificat médical & règlement intérieur), une photo d'identité et le paiement total de la cotisation annuelle (possibilité de paiement en 3 fois – indiquer la date au dos du chèque).

Article 2 : Cotisation et tarif

La cotisation annuelle doit être payée en totalité **avant fin septembre de la saison**. Toute cotisation est définitivement acquise, il ne saurait être exigé un remboursement en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou tout autre motif. Le tarif famille est appliqué aux adhérents d'un même foyer (liens de parenté directs) : - 20€ pour le 2^{ème} enfant, - 30 € pour le 3^{ème} enfant **uniquement sur la cotisation**.

Article 3 : Responsabilité

En cas d'accident, la responsabilité du club n'est engagée que durant les horaires de cours de chacun et seulement dans les salles d'entraînement et sous surveillance des professeurs. **Hors tatamis, la responsabilité des mineurs reste à l'entière charge des parents avant et après chaque cours**. L'accès au tatami est interdit sans la présence d'un des professeurs du club. Le club n'est pas responsable des vols commis dans l'enceinte du gymnase. Les parents doivent venir chercher leurs enfants **dès la fin du cours**. Aucun enfant ne sera autorisé à rester dans la salle après son cours.

Article 4 : Hygiène et tenue

Les adhérents doivent porter un kimono **propre** et **repassé**, les ongles des mains et des pieds propres et courts. Aucun bijou, bonbon ou autre nourriture n'est admis dans les salles d'entraînement.

Article 5 : Cours

Le planning doit être scrupuleusement respecté, selon les horaires, le groupe d'âges et le niveau des ceintures. Pour des raisons de concentration des adhérents, aucun parent ne sera autorisé à assister au cours (à l'exception du 1^{er} cours). L'assiduité aux cours devra être respectée et sera prise en compte pour le passage de grade. Toute absence doit être justifiée.

Article 6 : Manifestations sportives

Pour tout passage de grades, compétitions, stages et manifestations, il est impératif que les parents et les adhérents s'informent auprès des professeurs, sur le site internet de l'association ou sur Facebook.

Article 7 : Exclusion

Toute infraction au présent règlement et toute attitude ou parole irrespectueuse, agressive ou discriminatoire envers les camarades, les professeurs ou responsables seront sanctionnées d'une exclusion définitive.

La Présidente, Anne Isabelle NUNEZ
Le professeur, Sébastien BOLVIN

Neully Plaisance Karaté Club

Tél: 06.95.85.12.66 – Email: contact.npkc@gmail.com

<http://neullyplaisancekarateclub.sportsregions.fr/>